

VINCENNES EN ANCIENNES
Association loi 1901
Siège social
53 Bis rue de FONTENAY
94300 VINCENNES
SIRET 802 087 767 00017

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 3 OCTOBRE 2026

Le 3 octobre 2026,
À 9 heures 30,

Les membres de l'association VINCENNES EN ANCIENNES se sont réunis en assemblée générale ordinaire, à la Jardinerie Laplace route de Montfermeil 77500 Chelles, sur convocation faite à chaque membre.

Il a été établi une feuille de présence signée à l'entrée en séance. Il y a 39 membres présents et 63 représentés.

L'assemblée est présidée par Monsieur Thierry BRIET, président de l'association.

Monsieur Patrick GOMEZ est désigné comme secrétaire.

Madame Marie Pierre BRIET et Monsieur Christophe CYSSAU sont désignés comme scrutateurs.

Le président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Approbation du rapport moral du Président.
- Approbation de rapport financier de la Trésorière, du bilan et du budget prévisionnel.
- Quitus aux administrateurs.
- Nomination de 5 administrateurs.
- Rappel des autres membres du conseil d'administration.
- Fixation du montant de la cotisation
- Questions diverses.

Puis le président déclare la discussion ouverte.

Divers propos sont échangés portants sur le fonctionnement de l'association.

Les rapports sont lus par les intéressés et sont mis au vote à main levée.

Les administrateurs sollicitant leur renouvellement ou leur nouvelle nomination se présentent.

Leur nomination est mise au vote à bulletin secret.

Il résulte de ces votes les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée approuve le rapport moral du président.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée approuve le rapport financier du Trésorier, le bilan et le budget prévisionnel.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée donne quitus aux administrateurs pour leur gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Après dépouillement des votes il résulte :

Votes exprimés : 104 dont 2 nuls

Sont nommés administrateurs :

Monsieur Philippe DENIMAL
Monsieur Yves MOREAU
Monsieur Jean-Yves MULLER
Monsieur Stéphane PANSERI
Madame Miriam URBAIN

L'assemblée rappelle que les autres administrateurs sont les suivants :

Thierry BRIET
Didier LIBE
Roland MIKOWSKI
Richard ROGGERO

Bruno SIMOES
Marie Pierre BRIET
Jacques D'ANDEA
Patrick GOMES
Jean-Pierre HOUDEILLE

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

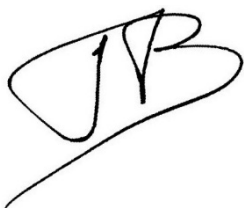
L'assemblée décide de fixer le montant de la cotisation à 50 € pour 2027 et les années suivantes

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée à 11 heures 30.

Signatures

Thierry BRIET
Président de l'assemblée

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large 'T' and 'B' intertwined.

Patrick GOMEZ
Secrétaire de l'assemblée

A handwritten signature in black ink, with the name 'Patrick GOMEZ' written above it.

VINCENNES EN ANCIENNES
Association loi 1901
Siège social
53 Bis rue de FONTENAY
94300 VINCENNES
SIRET 802 087 767 00017

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 7 OCTOBRE 2026

Le 7 octobre 2026,
À 18 heures 30

Les administrateurs de l'association VINCENNES EN ANCIENNES se sont réunis en conseil, 53 Bis rue de FONTENAY 94300 VINCENNES.

Sont présents

- Marie-Pierre BRIET
- Thierry BRIET
- Patrick GOMEZ
- Didier LIBE
- Yves MOREAU
- Stéphane PANSERI
- Richard ROGGERO
- Miriam URBAIN
- Jean-Pierre HOUDEILLE
- Michel LEMOINE président d'honneur

Sont Absents excusés :

- Jacques D'ANDREA pouvoir à Marie-Pierre BRIET
- Roland MIKOWSKI pouvoir à Yves MOREAU
- Bruno SIMOES pouvoir à Stéphane PANSERI

Est absent car non convoqué (erreur d'adresse mail)

- Philippe DENIMAL

L'ensemble des membres du conseil d'administration étant présents ou représentés, le conseil peut valablement délibérer.

La réunion est présidée par Monsieur Thierry BRIET,
Patrick GOMEZ est désigné comme secrétaire.

Le président rappelle ensuite que le conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Renouvellement du bureau.
- Questions diverses.

Puis le président déclare la discussion ouverte.

Divers autres propos sont échangés portants sur le fonctionnement de l'association.

Puis le président met au vote à main levée l'affectation des postes du bureau

PREMIERE RESOLUTION

Monsieur Thiery BRIET est nommé Président.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Monsieur Jacques D'ANDREA est nommé Vice-Président.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix.

TROISIEME RESOLUTION

Monsieur Patrick GOMEZ est nommé Vice-Président.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Madame Marie-Pierre BRIET est nommée Trésorière.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

Monsieur Yves MOREAU est nommé Secrétaire.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

Monsieur Jean-Pierre HOUDEILLE est nommé Responsable des salons en remplacement de Monsieur Dominique REVEILLERE démissionnaire.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

Monsieur Jean-Yves MULLER est nommé Responsable Sécurité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

Monsieur Bruno SIMOES est nommé Responsable Logistique.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION

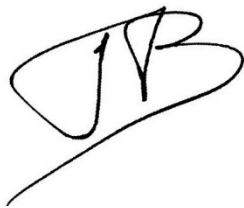
Monsieur Didier LIBE est nommé Responsable Logistique Adjoint.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée à 20 heures 15.

Signatures

Thierry BRIET
Président du conseil

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large 'T' and 'B' intertwined.

Patrick GOMEZ
Vice-Président

A handwritten signature in black ink, with the name 'Patrick GOMEZ' written above it.